CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102262** **VALABLE JUSQU'AU** **25/01/2027**

ÉDITÉ LE 16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/1999

Raison sociale : LE GALL JEAN-CLAUDE

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 19/11/2024

Capital : 0

Z A DE BERLAZ
22260 RUNAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM PLOUFRAGAN 0042799222

Siret : 424 505 683 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5035083

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021983396904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021983396904

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/01/2026

Téléphone : 02 96 95 37 35 **Fax :** 02 96 95 34 89

Portable : 06 80 08 86 92

Responsabilité légale :
LE GALL JEAN-CLAUDE CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : jclegall.batiment@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 135 225 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	4	11/01/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	2	11/01/2024
2183	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine	4	11/01/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/04/2026 15:21

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102262** **VALABLE JUSQU'AU** **25/01/2027**

ÉDITÉ LE **16/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/1999
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 19/11/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **424 505 683 00021**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5035083
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021983396904
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021983396904
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/01/2026

Raison sociale : **LE GALL JEAN-CLAUDE**

Z A DE BERLAZ
22260 RUNAN

Téléphone : 02 96 95 37 35 **Fax :** 02 96 95 34 89
Portable : 06 80 08 86 92

Site Internet :
E-mail : jclegall.batiment@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
LE GALL JEAN-CLAUDE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	11/01/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	11/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/04/2026 15:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.